

# Procès de Salah Abdeslam à Bruxelles : ce qu'il faut retenir de la première journée

Le seul survivant du commando du 13 novembre 2015 a refusé de s'exprimer. Il comparaît avec Sofien Ayari pour leur participation présumée à une fusillade avec des policiers en mars 2016.

Le Monde.fr avec AFP | 05.02.2018 à 19h17 • Mis à jour le 06.02.2018 à 10h12

## L'essentiel

- Salah Abdeslam et son complice Sofien Ayari comparaissent, lundi 5 février, devant la 90<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Bruxelles pour leur participation présumée à une fusillade avec des policiers en mars 2016, dans la commune bruxelloise de Forest.
- « *Je ne souhaite pas répondre... à aucune question* », a très vite clarifié le seul membre encore vivant des commandos djihadistes des attentats du 13 novembre 2015.
- La procureure fédérale Kathleen Grosjean a requis une même peine de vingt ans de prison contre les deux prévenus. Le [procès](#) reprendra jeudi.

## Le contexte

Salah Abdeslam et son complice doivent [répondre](#) devant le tribunal correctionnel de Bruxelles de « tentative d'assassinat sur plusieurs policiers » et « port d'armes prohibées », le tout « [dans un contexte terroriste](#) ».

Si tous deux sont impliqués dans les attentats du 13 novembre 2015 – Sofien Ayari est apparu dans [l'enquête](#) sur les attentats parisiens sous plusieurs fausses identités –, le procès de Bruxelles porte sur des faits remontant au 15 mars 2016 en [Belgique](#). Ce jour-là, des enquêteurs français et belges sont surpris par des tirs pendant une perquisition de routine dans une des planques bruxelloises du groupe terroriste, située rue du Dries à Forest. Trois policiers sont alors blessés et un djihadiste algérien de 35 ans, Mohamed Belkaïd, tué en leur faisant face avec une kalachnikov pour [couvrir](#) la fuite de Salah Abdeslam et de Sofien Ayari.

Cet épisode précipite la fin de la cavale de celui qui est alors l'homme le plus recherché d'[Europe](#) et dont l'empreinte ADN a été découverte dans la planque. Les deux fugitifs sont, en effet, capturés soixante-douze heures plus tard.

Salah Abdeslam est placé depuis la fin avril 2016 en détention à Fleury-Mérogis, en France, où il est maintenu à l'isolement, sous vidéosurveillance 24 heures sur 24. Pendant le procès, il est hébergé dans une prison du nord de la [France](#), à Vendin-le-Vieil, permettant de « [dupliquer](#) » ces conditions de détention. Pour [effectuer](#) le trajet de 150 kilomètres vers Bruxelles, le prévenu est escorté par des unités d'élite, du GIGN français et de la [police](#) judiciaire fédérale belge alternativement.

## La citation

A son arrivée au palais de [justice](#), lundi matin, Salah Abdeslam a immédiatement prévenu qu'il ne « [souhaitait] [pas répondre... à aucune question](#) ».

« Je n'ai pas peur de [vous](#), je n'ai pas peur de vos alliés, de vos associés, je place ma confiance en Allah et c'est tout. »

## Pas d'image

L'avocat d'Abdeslam, Sven Mary, a fait [savoir](#) que son client ne souhaitait qu'aucune image de lui ne soit prise par les [médias](#).



Salah Abdeslam entouré de plusieurs policiers encagoulés. STRINGER / REUTERS

## Et après ?

Dans l'après-midi, une peine de vingt ans de prison a été requise contre les deux prévenus. Il s'agit de la peine maximale prévue en correctionnelle pour les faits jugés, selon la représentante du parquet.

Le procès, qui devait initialement se [poursuivre](#) mardi, a été suspendu jusqu'à jeudi pour [permettre](#) à M<sup>e</sup> Mary de [préparer](#) sa plaidoirie.

Deux des quatre avocats des parties civiles doivent encore [plaider](#) jeudi matin. S'ensuivront les plaidoiries de la [défense](#) de Salah Abdeslam et de Sofien Ayari. Le procès qui devait s'étendre sur quatre jours jusqu'à vendredi – avec relâche le mercredi – pourrait se [terminer](#) dès jeudi. Une accélération qui s'explique en partie par le refus de Salah Abdeslam de répondre aux questions.

## Pour aller plus loin

- [Le récit du premier jour du procès de Salah Abdeslam à Bruxelles](#) (/police-justice/article/2018/02/05/proces-de-bruxelles-salah-abdeslam-ne-souhaite-pas-repondre-aux-questions-ni-etre-pris-en-photo\_5251908\_1653578.html)
- [Cinq questions sur le procès](#) (/police-justice/article/2018/02/05/cinq-questions-sur-le-proces-a-bruxelles-de-salah-abdeslam\_5252025\_1653578.html)
- [Haute sécurité pour le procès du seul membre encore vivant du commando du 13 novembre](#) (/police-justice/article/2018/02/05/le-proces-de-salah-abdeslam-s-ouvre-a-bruxelles-sous-haute-securite\_5251750\_1653578.html)